

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 5 avril 2011, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Josée Lacoste, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Brigitte Collin et Johanne de Villers.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Elle introduit monsieur Luc Lapointe, nommé au poste de directeur général adjoint lors de la séance du 15 mars 2011.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-108-04-11 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2011 et de la séance en ajournement du 15 mars 2011.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
 - Direction générale***
 - 6.1. CLD de Lajemmerais / désignation d'un ou d'une commissaire.
 - 6.2.1 Souper-bénéfice de l'Orchestre symphonique de Longueuil.
 - 6.2.2 Démarche de réflexion R.É.V.É. / nomination d'un représentant ou d'une représentante.
 - 6.3. Comité de gouvernance et d'éthique / nomination à un poste vacant.
 - 6.4. Personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au Code et d'imposer une sanction / nomination d'un substitut.

- 6.5. Protocole d'entente en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy pour le programme Santé, assistance soins infirmiers (SASI).

Service de l'organisation scolaire

- 6.6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2011-2012 à 2013-2014 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 / adoption des projets pour consultation.

Service des ressources humaines

- 6.7. Période de fermeture estivale / adoption.

Service des ressources financières

- 6.8. Encadrements financiers 2011-2012 / autorisation de consultation.

Service des ressources matérielles

- 6.9. Choix des projets à caractère physique pour l'année 2011-2012 / adoption.

7. Points d'information :

Direction générale

- 7.1. Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école / suivi.

Secrétariat général

- 7.2. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 février 2011 (document déposé dans le portail).

8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport.
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil.
12.1. Parole aux commissaires-parents.
13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2011 ET DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 15 MARS 2011

- C-109-04-11** Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-110-04-11** Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 15 mars 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait part du suivi apporté à la résolution adoptée le 8 mars 2011 par le Conseil des commissaires concernant la reddition de comptes demandée par le MELS sur les achats de manuels scolaires.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Monsieur Langis Beaulieu, président du conseil d'établissement de l'école L'Arpège, prend la parole au sujet de la convention de gestion et de réussite éducative. Il explique que les membres du conseil d'établissement de l'école ont refusé d'approuver cette convention à cause des cibles chiffrées qu'elle contient; lui-même a voté contre et il n'a pas l'intention de modifier sa position. Il fait part de son étonnement et son incompréhension pour la lettre qu'il a reçue de la Commission scolaire le mettant en demeure de se conformer à la Loi.

Après quoi, monsieur Beaulieu quitte immédiatement la séance.

Néanmoins, madame Hélène Roberge explique aux personnes présentes que la démarche suivie par la Commission scolaire résulte d'une obligation prévue à la *Loi sur l'instruction publique*. Le refus de la part d'un conseil d'établissement d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative au seul motif qu'elle contient des cibles chiffrées, équivaut à un refus de se conformer à une obligation prévue par la Loi dont la Commission scolaire doit assurer le respect. D'autre part, elle souligne le fait que les cibles chiffrées incluses dans les conventions de réussite constituent un outil permettant d'évaluer la réussite des élèves. L'approbation de la convention permet par ailleurs à l'établissement de conserver ses surplus budgétaires lesquels sont portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant.

6. POINTS DE DÉCISION

Direction générale

6.1 CLD de Lajemmerais / désignation d'un ou d'une commissaire

Madame Hélène Roberge présente ce point. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

- C-111-04-11** Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil de désigner monsieur Gino Le Brasseur à titre de candidat au poste de représentant à la Table sectorielle de l'éducation du CLD de Lajemmerais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.1 Souper-bénéfice de l'Orchestre symphonique de Longueuil

Madame Hélène Roberge présente ce point.

Considérant le partenariat entre la CSP et l'Orchestre symphonique de Longueuil;

Considérant la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation*;

- C-112-04-11** Il est proposé par madame Reine Cossette que les coûts pour l'achat d'un maximum de quatre billets pour le souper-bénéfice de l'Orchestre symphonique de Longueuil soient autorisés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.2 Démarche de réflexion R.É.V.É. / nomination d'un représentant ou d'une représentante

Madame Roberge présente ce dossier.

C-113-04-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de désigner monsieur Gaëtan Labelle à titre de représentant à la rencontre de réflexion R.É.V.É. du 12 avril 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique / nomination à un poste vacant.

Madame Hélène Roberge présente ce point.

C-114-04-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de désigner monsieur Luc Lamoureux à titre de membre régulier et monsieur David Picher à titre de membre substitut du Comité de gouvernance et d'éthique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au Code et d'imposer une sanction / nomination d'un substitut

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente ce dossier. Madame Roberge apporte des précisions additionnelles.

Considérant le Règlement no 3-2009 du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*;

Considérant l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Conseil des commissaires doit nommer une « personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires et d'imposer une sanction », ainsi qu'un substitut à cette même fonction;

Considérant la nécessité de combler le poste de substitut à cette fonction, suite à la démission de son titulaire, lequel avait été nommé en vertu de la résolution no C-205-06-10;

Considérant les exigences requises pour occuper cette fonction, énoncées à l'article 4.1.3 du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*;

Considérant l'appel de candidatures qui a été tenu et l'analyse des candidatures reçues par le Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant la recommandation formulée par le Comité de gouvernance et d'éthique;

C-115-04-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

De nommer à la fonction de substitut à la « personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction » Me Isabelle Roy.

D'autoriser la présidente du Conseil des commissaires à signer le contrat de service et les documents qui pourraient être requis au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Protocole d'entente en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy pour le programme Santé, assistance soins infirmiers (SASI).

Madame Roberge fait une mise en contexte de ce dossier.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait part des développements suite à la présentation de ce dossier à la dernière séance de travail du Conseil.

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, apporte des informations additionnelles.

Ils répondent aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Mesdames et messieurs les commissaires commentent le dossier.

Considérant la résolution no C-106-03-11;

Considérant l'entente particulière signée le 17 septembre dernier avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy (ci-après « CSS-T ») pour le programme SASI;

Considérant la durée de l'entente, soit un an, dont la date de fin d'application est le 30 juin 2011;

Considérant l'accord du MELS pour cette entente pour l'année 2010-2011;

Considérant que cette entente a été dénoncée par la Commission scolaire des Patriotes le 28 janvier 2011;

Considérant l'annonce du MELS, le 15 décembre 2010, nous attribuant l'autorisation permanente d'offrir le Programme SASI à compter de l'année 2010-2011;

Considérant que le Centre de formation professionnelle des Patriotes (ci-après « CFPP ») a identifié le matériel qu'il serait intéressé à acheter de la CSS-T et qu'une évaluation de la valeur actuelle de ces équipements a été faite;

Considérant que le MELS acceptera de rembourser des achats d'équipement neuf ou usagé uniquement sur présentation de facture;

Considérant la nouvelle proposition de la CSS-T à l'effet que la Commission scolaire des Patriotes renonce aux revenus couverts par l'entente particulière du 17 septembre dernier pour le transfert des groupes actuellement en formation au CFPP;

Considérant l'analyse faite par la Commission scolaire des Patriotes de la justesse et de la recevabilité des frais réclamés par la CSS-T sur la base des données fournies par cette dernière;

Considérant que la CSS-T n'a pas fourni des données qui démontrent qu'elle a payé ou engagé des frais réels pour des services qu'elle estimait devoir dispenser au-delà du 30 juin 2011 en lien avec l'entente particulière signée le 17 septembre dernier et que la CSS-T a elle-même confirmé qu'elle n'avait pas payé ou engagé de tels frais;

C-116-04-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De mandater la directrice générale pour qu'elle :

- informe la CSS-T que la deuxième proposition qu'elle a soumise a été refusée par la Commission scolaire des Patriotes;
- offre à la CSS-T de lui acheter le matériel dont le CFPP aurait besoin, pour lequel une évaluation de la valeur actuelle a été faite et pour lequel la CSS-T devra remettre une copie de ses factures d'achat afin que la Commission scolaire des Patriotes puisse les soumettre au MELS;
- offre à la CSS-T, après que cette dernière ait payé à la Commission scolaire des Patriotes les sommes dues (estimées à 185 000 \$ par la CSS-T) en vertu de l'entente particulière du 17 septembre 2010, de lui verser une partie du financement du MELS lorsqu'il sera reçu pour des élèves ayant suivi une partie de leur formation à la CSS-T, mais dont la sanction se ferait éventuellement à la

CSP. Cette situation est théoriquement possible si l'enseignement d'un module et sa sanction devaient ne pas être complétés d'ici le 30 juin 2011 par la CSS-T. La somme à verser serait au prorata du temps d'enseignement offert pour le module concerné par chaque Commission scolaire à l'élève sanctionné;

- demande à la CSS-T qu'elle réponde par écrit aux offres faites par la Commission scolaire des Patriotes d'ici le 15 avril 2011. À défaut de quoi, il sera considéré que les offres auront été refusées.

De demander à la directrice générale de faire rapport aux commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2011-2012 à 2013-2014 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 / adoption des projets pour consultation.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Lemieux apporte des précisions additionnelles.

Considérant la prescription faite par la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement ;

Considérant qu'une consultation est requise préalablement à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissement;

C-117-04-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

Que les documents intitulés « Projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2011-2012 à 2013-2014 » et « Projet de la Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2011-2012 » déposés à l'annexe ACC-024-04-11 soient adoptés afin d'être soumis à la consultation du Comité de parents et des différentes instances consultatives de la Commission scolaire ;

Que ladite consultation se tienne du 6 avril au 13 mai 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources humaines

6.7 Période de fermeture estivale / adoption.

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, présente ce dossier.

Considérant la clause 5-6.05 A de la convention collective du personnel de soutien;

Considérant la clause 7-7.09 de la convention collective du personnel professionnel;

Considérant que la pratique habituelle de la Commission scolaire des Patriotes est de fermer durant une période de 2 semaines consécutives durant l'été;

C-118-04-11 Il est proposé par monsieur Jean François Rabouin que la Commission scolaire des Patriotes fixe cette année la période de fermeture estivale du dimanche 24 juillet au samedi 6 août 2011 inclusivement, c'est à dire deux semaines complètes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources financières

6.8 Encadrements financiers 2011-2012 / autorisation de consultation.

Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier. Elle répond aux questions et demandes de précisions des membres du Conseil.

Considérant l'importance d'obtenir les commentaires des diverses instances concernées sur le document 1 des encadrements financiers 2011-2012 ;

Considérant l'analyse faite par le Comité des priorités ;

Considérant l'étude faite lors de la séance de travail du Conseil des commissaires du 22 mars 2011;

C-119-04-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle :

Qu'un mandat soit donné au Service des ressources financières d'engager, auprès des instances concernées, une consultation portant sur le document 1 des encadrements financiers 2011-2012.

La date de retour de consultation est fixée au 27 avril 2011 à 16 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.9 Choix des projets à caractère physique pour l'année 2011-2012 / adoption.

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des commissaires.

Messieurs Marc-André Lehoux et Hugues Ouellette apportent des explications additionnelles sur le processus d'étude et de sélection des projets.

Madame Normande Lemieux apporte des précisions additionnelles.

Les membres du Conseil commentent le dossier.

Considérant l'allocation de base pour les investissements;

Considérant l'analyse de besoins et les critères de sélection;

Considérant la recommandation du Comité de travail des ressources matérielles;

Considérant la recommandation de la Table de coordination de la Direction générale et du Comité consultatif de gestion;

C-120-04-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux que la liste des projets à caractère physique pour l'année 2011-2012 soit adoptée, telle que déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION :

Direction générale

7.1 Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école / suivi.

Madame Hélène Roberge informe les membres du Conseil de l'annonce par le MELS de l'approbation du projet de construction d'une nouvelle école primaire à Beloeil dans le cadre du Plan quinquennal des immobilisations 2010-2015.

Madame Normande Lemieux présente un état de situation du dossier. Elle fait part de l'autorisation par le MELS de procéder à la cession de terrain sur la rue Lajeunesse à la Ville de Beloeil et à l'acquisition d'un terrain dans le nouveau quartier résidentiel Les Bourgs de la Capitale en vue de la construction de la nouvelle école. Elle fait part des démarches prévues pour mettre en branle la réalisation de ce projet.

Madame Luce Deschênes Damian s'enquiert de l'état du dossier de la demande d'une nouvelle école à Carignan.

Madame Lemieux apporte des explications. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Secrétariat général

7.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 15 février 2011.

Le document a été déposé dans le portail.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Néant.

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge fait part de la tenue de la commission parlementaire concernant les frais d'administration des commissions scolaires suite au rapport du Vérificateur général et à laquelle la Commission scolaire des Patriotes était conviée, à Québec, le 31 mars dernier. Madame Normande Lemieux apporte des précisions additionnelles sur le déroulement des travaux de la commission auxquels elle a participé avec madame Angèle Latulippe.

Madame Roberge souligne la tenue de la rencontre d'information publique tenue à l'école François-Williams le 31 mars dernier pour les parents des élèves de Saint-Amable.

Monsieur Jean-François Rabouin apporte des précisions additionnelles.

Madame Roberge rappelle la « Soirée Reconnaissance 2011 » du RCSM le 12 mai prochain ainsi que le souper-bénéfice de la Maison de Jonathan le 14 avril 2011.

Elle présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Accueil des 4 députés du territoire de la Commission scolaire au centre administratif;
- Gala « Chapeau, les filles! » à Saint-Hyacinthe où 4 élèves du CFPP ont été honorées;

Activités médiatiques

- Entrevue pour le journal L'Information de Sainte-Julie au sujet de la soirée d'information du 31 mars à Saint-Amable;
- Entrevue pour le journal La Relève au sujet de la visite des députés au Centre administratif le 21 mars;

Activités CSP

- Comité de sélection pour le poste de DGA;
- Comité de gouvernance et éthique;
- Rencontre de parents;

Activités FCSQ

- Formation du RCSM : « Imputabilité et Leadership » par Ronald Canuel et « Collaboration et crédibilité » par Marie Doye;
- Rencontre du comité Femmes et développement économique de la Montérégie-Est (délégation du RCSM);
- Rencontre de la Commission permanente sur la mission éducative de la FCSQ à Québec.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Gaétan Marcil fait un retour sur l'intervention du président d'un conseil d'établissement à la « Parole au public » en début de soirée et il demande une clarification.

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, apporte des explications sur la démarche qui a été faite et sur le suivi qui sera apporté.

Madame Lemieux apporte des explications additionnelles sur l'état du dossier et elle souligne le nombre de conventions de gestion et de réussite approuvées à ce jour dans nos écoles.

- Monsieur Gaétan Marcil s'enquiert de l'implantation du « bulletin unique » pour la prochaine année scolaire suite à la parution d'un article de journal faisant état des objections d'un syndicat d'enseignants.

Mesdames Normande Lemieux et Monique Sauvageau apportent des explications à ce sujet. Elles font part des démarches entreprises par le Service des ressources éducatives en vue de l'implantation du bulletin.

- Monsieur Marcil informe les commissaires de l'absence temporaire de madame Brigitte Collin, commissaire de Varennes, à quelques séances du Conseil pour raison de santé.
- Monsieur Paul St-Onge fait part de son appréciation des services de madame Maria Despotopoulos, technicienne en informatique, pour son apprentissage de l'utilisation d'un nouvel outil électronique.

- Monsieur St-Onge s'enquiert du dossier du *Projet de loi 133 portant sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

Mesdames Roberge et Lemieux font part des représentations qui ont été faites en commission parlementaire à ce sujet par la FCSQ.

- Monsieur St-Onge fait part de son appréciation des événements tenus pour souligner la « Semaine québécoise des adultes en formation » et notamment le salon organisé par le Centre de formation du Richelieu à cette occasion.
- Monsieur St-Onge fait part de la collecte de sang qui se tiendra à l'école secondaire du Mont-Bruno le 14 avril prochain.
- Madame Lucie Legault souligne la question des cours d'été qui ont fait l'objet d'un article dans le journal La Presse récemment.

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, apporte des explications sur ce dossier. Elle souligne que ce dossier a été entièrement revu à la CSP. Elle souligne la rigueur de ces cours et les bons résultats obtenus à la CSP.

- Madame Reine Cossette fait part de sa grande appréciation de sa participation à la soirée « Secondaire en spectacle ».

Madame Normande Lemieux explique qu'une invitation sera transmise aux élèves d'ici peu afin de souligner leur réussite.

12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Carole Vigneault, représentante du Comité de parents, fait part des faits saillants de la rencontre du Comité de parents du 17 mars dernier.

Elle souligne la présentation du projet de robotique pédagogique par monsieur Denis Villeneuve, coordonnateur au Service des ressources éducatives, qui fut très appréciée.

Elle fait part de la conférence sur l'estime de soi tenue le 21 février dernier à l'école secondaire du Mont-Bruno et à laquelle plus d'une centaine de personnes a participé. Elle rend compte également du « Colloque sur l'approche orientante 2011 » de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) tenu au mois de mars dernier.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

- C-121-04-11** À 21 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la séance.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df